

LEXIQUE DE L'ACCUSE RECEPTION AVEC BAREME - RS 2025

CODES DE PRIORITES

1	PRIORITE RETOUR DE CLD OU CONGE PARENTAL OU DETACHEMENT LIEE A PERTE DE SON POSTE
10	DEMANDE POSTE DE CHARGE D'ECOLE
11	DIRECTEUR 2 CLASSES ET PLUS INSCRIT SUR LA LISTE D'APTITUDE DE DIRECTION 2023 OU 2024 OU 2025
30	TITULAIRE DU CAEI ou CAPSAIS ou CAPA SH OU DU CAPPEI DE L'OPTION DEMANDEE
31	TITULAIRE DU CAEI ou CAPSAIS ou CAPA SH OU DU CAPPEI AVEC UNE OPTION DIFFERENTE DU POSTE DEMANDE
38	NON TITULAIRE DU CAEI ou CAPSAIS ou CAPA SH OU DU CAPPEI AYANT EU UN AVIS FAVORABLE A LA COMMISSION ASH
39	NON TITULAIRE DU CAEI ou CAPSAIS ou CAPA SH OU DU CAPPEI
50	CPC A TITRE DEFINITIF OU AVIS FAVORABLE DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE CONSEILLER PEDAGOGIQUE 2025 AYANT LA BONNE OPTION DE CAFIPEMF
51	CPC N'AYANT PAS L'OPTION EPS OU TICE MAIS CPC A TITRE DEFINITIF OU AVIS FAVORABLE DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE CONSEILLER PEDAGOGIQUE 2025
60	PAS DE CONDITIONS REQUISES POUR L'OBTENTION D'UN POSTE
63	AVIS FAVORABLE DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE POUR EXERCICE SUR UN POUR POSTE T.P.S.
64	AVIS FAVORABLE DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE POUR EXERCICE SUR UN POUR POSTE U.P.S. (EFIV)
67	AVIS FAVORABLE DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE POUR EXERCICE SUR UN POUR POSTE UPEAA
70	REFERENT A TITRE DEFINITIF OU INSCRIPTION SUR LISTE 2023 POUR POSTULER SUR UN POSTE DE REFERENT
90	NEUTRALISTION LIEE A NON OBTENTION DU TITRE PROFESSIONNEL DEMANDE OU DE LA LISTE D'APTITUDE REQUISE.
99	CANDIDATURE NE REpondant AUX EXIGENCES DU POSTE

RAPPEL DES ELEMENTS DU BAREME

ANC FONCTION 1D	ANCIENNETE DE FONCTION ENSEIGNANT 1ER DEGRE AU 31/08/2025 EN POINTS
BONIF ANC	3 POINTS D'ANCIENNETE PAR DEFAULT
STAB POSTE	STABILITE SUR LE POSTE A TITRE DEFINITIF DANS LE 95 ARRETEE AU 31/08/2025
DIR	NOMBRE DE POINTS POUR EXERCICE A TITRE DEFINITIF DE DIRECTEUR DANS LE 95
REP / REP + OU ZONE VIOLENCE	EDUCATION PRIORITAIRE - LE NOMBRE DE POINTS EST INDIQUE
ANC ECHELON	BONIFICATION DE L'ECHELON DETENU (NOUVEAU)
MCS	BONIFICATION OBTENUE SUITE A UNE MESURE DE CARTE

BOE	BONIFICATION POUR DETENTEUR D'UNE RECONNAISSANCE DE TRAVAILLEUR HANDICAPE (RQTH) EN COURS DE VALIDITE
HAND. EXC	BONIFICATION EXCEPTIONNELLE ACCORDEE PAR LE DIRECTEUR ACADEMIQUE AU TITRE DU HANDICAP OU MALADIE GRAVE DE L'ENFANT
RC	BONIFICATION POUR RAPPROCHEMENT DE CONJOINT
APC	BONIFICATION POUR AUTORITE PARENTALE CONJOINTE
ENF	2 POINTS SI ENFANT(S) NES - ENFANTS A NAITRE SI PREMIER ENFANT cf. PSC
REPET V1	REPETITION DU MEME 1ER VŒU ETABLISSEMENT
PSC	DIVERS - POINTS MANQUANTS OU ATTRIBUES A TORT POINT ENFANT A NAITRE
PSC1	DIVERS - POINTS MANQUANTS OU ATTRIBUES A TORT POINT DE DIRECTION
PSC2	DIVERS - POINTS MANQUANTS OU ATTRIBUES A TORT POINT REP/REP + ET ZONE VIOLENCE